

## ORGANISME DE GESTION DU COLLÈGE SAINT JEAN

5 avenue Charles de Gaulle 47400 TONNEINS

☎ Secrétariat : 05 53 84 58 23    ✉ @-mail secrétariat : college.saint.jean.a@free.fr

✉ @-mail direction : college.saint.jean.dir@free.fr

Collège Saint Jean	Coût MENSUEL (Sur 10 mois)		(Sur 11 mois)	
	<input type="checkbox"/> Tarif socle	<input type="checkbox"/> Tarif de contribution et de soutien	<input type="checkbox"/> Tarif socle	<input type="checkbox"/> Tarif de contribution et de soutien
CONTRIBUTION DES FAMILLES <sup>1*</sup>	33.10 €	45.30 €	30.09 €	41.18 €
COTISATIONS DIVERSES <sup>2</sup>	11.00 €	11.00 €	10 €	10€
FOURNITURES PÉDAGOGIQUES <sup>3</sup>	16.60 €	16.60 €	15.09 €	15.09 €
<b>TOTAL</b>	<b>60.70 €</b>	<b>72.90 €</b>	<b>55.18 €</b>	<b>66.27 €</b>

\* Réduction de 50 % dès le deuxième enfant inscrit au collège sur la contribution des familles  
Réduction de 20 % sur la contribution de l'ainé si fratrie à l'école Notre Dame – Réductions non cumulables

ÉTUDE	Coût MENSUEL (Sur 10 mois)	(Sur 11 mois)
Les lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h	16.30 €	14.82 €
Forfait 2 jours/semaine	11.30 €	10.27 €
Forfait 1 jour/semaine	7.10€	6.45 €
RESTAURATION / forfait demi-pension	Coût MENSUEL (Sur 10 mois)	(Sur 11 mois)
4 jours/semaine	86.10 €	78.27 €
3 jours/semaine	66.20 €	60.18 €
2 jours/semaine	47.40 €	43.09 €
<i>Le repas à l'unité</i>	<i>7.00 Euros</i>	
AUTRES COTISATIONS	Coût ANNUEL	
Assurance annuelle individuelle accident avec la Mutuelle Saint-Christophe <sup>4</sup> <small>(sous réserve de modification du tarif par la MSC)</small>	11.50 €	
Cotisation annuelle volontaire à l'A.P.E.L. <sup>5</sup>	23.50 €	
Frais d'inscription <sup>6</sup>	30.00 €	
Cotisation PSC1 formation aux premiers secours <sup>7</sup> (élèves de 3 <sup>ème</sup> tarif 2025)	16.00 €	

<sup>1</sup> Contribution des familles : elles sont fixées chaque année par le Conseil d'administration de l'O.G.E.C et permettent de couvrir les dépenses liées au caractère propre et au fonctionnement de l'établissement. \* Réduction de 50 % dès le deuxième enfant inscrit au collège sur la contribution

<sup>2</sup> Cotisations diverses : UDOGEC, AGDDEC, UGSEL

<sup>3</sup> Fournitures pédagogiques : livres de poche, cahiers de travaux dirigés, 1 carnet de correspondance, photocopies diverses

<sup>4</sup> Mutuelle Saint Christophe : possibilité de souscrire à l'assurance scolaire : détail des garanties dans le dépliant. L'adhésion sera automatiquement facturée si vous ne produisez pas une attestation d'assurance individuelle accident avant le 31 août 2026. Votre assurance personnelle sera à représenter avant chaque sortie scolaire.

<sup>5</sup> A.P.E.L. (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) : l'adhésion à cette cotisation est volontaire. Elle comprend l'abonnement à la revue « Famille et Éducation ». Courrier au président d'A.P.E.L. si non adhésion. Si une cotisation est déjà payée dans un autre établissement privé, somme due : 7.00 €

<sup>6</sup> Frais d'inscription : à régler uniquement lors de la première rentrée

<sup>7</sup> PSC1 : uniquement pour les élèves de 3<sup>ème</sup>